Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, accompagné de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, a présidé, le 18 novembre au Palais Royal de Rabat, une séance de travail consacrée à la présentation de l'« *Offre Maroc* » et de la feuille de route pour le développement de l'industrie nationale de défense et de sécurité. Cette initiative vise à doter le Royaume d'une base industrielle et technologique nationale afin de renforcer sa souveraineté défensive , tout en générant des opportunités économiques, scientifiques et sociales.

Conformément à la Vision Royale, cette stratégie s'appuie sur les acquis industriels du Royaume, notamment dans les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et de l'électronique, afin d'accélérer son positionnement parmi les pays producteurs d'équipements et de solutions de défense et de sécurité. Elle prévoit le développement de filières technologiques à forte valeur ajoutée, notamment les drones, les systèmes autonomes, les systèmes terrestres et navals, l'électronique de défense, la cyberdéfense et l'intelligence artificielle. Elle repose également sur la création de nouvelles zones industrielles à Benguérir et Benslimane, ainsi que sur le développement de partenariats stratégiques et l'intégration du Maroc dans les chaînes de valeur mondiales, afin d'attirer les investissements et de renforcer les capacités d'exportation.

Pour accompagner ce déploiement, le dispositif prévoit la mise en place d'une agence stratégique et d'une holding industrielle dédiées, ainsi qu'une contribution de 4 milliards de dirhams du Fonds Hassan II pour le développement économique et social. La formation, la recherche et l'innovation occupent également une place centrale, avec la création d'une académie spécialisée et la mobilisation des compétences nationales, civiles et militaires, ainsi que des talents marocains établis à l'étranger.

À l'horizon 2035, le Royaume ambitionne de créer près de 50 000 emplois directs et indirects, de couvrir environ 40 % des besoins nationaux en équipements de défense et de sécurité et de réaliser plus de 65 % des revenus du secteur à l'exportation. Au-delà de l'enjeu militaire, cette feuille de route inscrit l'industrie de défense dans une dynamique de souveraineté, de développement technologique, de création de valeur et de rayonnement industriel à l'international.